

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019

SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE

Séance ordinaire ajournée du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 12 mars 2019 à la Salle communautaire l'église St-Thomas d'Aquin, au 6747 route Louis-S.-St-Laurent à Compton, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

Une soixantaine de personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite d'une minute de silence.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Soixante-cinq personnes étaient présentes à cette période de questions.

Plusieurs questions ont été adressées au Conseil sur le taux de taxation et l'augmentation de la valeur foncière des terres agricoles.

Le maire déclare la séance ajournée à 21h11.

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général



No de résolution
ou annotation